

## **Séance du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2022**

Date de la convocation : 25/11/2022

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 8

Absents excusés : Jacky ALBERT, Alain TOSCAN, Marina AMELINEAU, Pauline ROUSSELOT

Absente : Chloé DAGOIS

Secrétaire de séance : Eric JADEAU

### **Effacement de réseau rue de la Vineuse en Plaine et rue de la Grande Métairie lié au déploiement de la fibre optique avec rénovation de l'éclairage public**

M. le Maire présente le programme d'effacement des réseaux prioritaire dans les rues principales des communes concernées par le déploiement de la fibre optique.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation rue de la vineuse en Plaine et rue de la Grande Métairie pour une participation communale de 80 725 € et la convention de rénovation d'éclairage pour une participation de 21 501 €. Les travaux sont prévus mars 2023.

Estimatif effacement de réseau rue de l'Océan : 91 417 €

### **Motion sur les finances**

Dans un contexte de crise financière, le conseil municipal soutient les propositions de l'Association des Maires de France auprès de la Première Ministre, demandant le maintien des aides de l'Etat et la prise en compte de l'augmentation de l'énergie.

### **Décision modificative n° 2 – virements de crédits**

Investissement – dépenses

2315 – voirie - 4 000 €

2051 – achat logiciel portail famille + 4 000 €

022 – dépenses imprévues - 7 000 €

6413 – personnel titulaire + 7 000 €

### **Transfert de la compétence « Signalisation lumineuse liée à la sécurité routière » au SyDEV**

Il s'agit d'une régularisation pour la maintenance du Panneau Indicateur de Vitesse route d'Avrillé.

### **Ecole de la Forêt – Subvention exceptionnelle**

Classe de découverte printemps 2023 pour les élèves de CE1 au CM2.

Le coût du voyage est pris en charge par la coopérative scolaire et par l'APEEP. Les parents sont également sollicités.

Pour réduire la participation des familles, le conseil municipal accorde une subvention de 1 700 € à l'école.

La directrice de l'école souhaite organiser ce type de voyage tous les 4 ans, afin que tous les élèves scolarisés à l'école puissent y participer.

### **Accueil des déplacés Ukrainiens**

Le Préfet sollicite les communes afin de recenser des logements. L'Etat peut soutenir financièrement les CCAS assurant un accompagnement social des ménages Ukrainiens.

Le conseil municipal ne donne pas suite.

### **Approbation du Plan Local Unique Santé Social (PLUSS)**

Contrat conclu entre Vendée Grand Littoral, l'ARS et la CAF pour une durée de 5 ans.

4 axes :

- Améliorer l'accès aux services des habitants de Vendée Grand Littoral
- Améliorer les parcours de vie
- Promouvoir des comportements favorables à la santé
- Partager une culture commune et décloisonner les pratiques en santé mentale

### **Terrains rue du Fief de l'Eglise**

Deux des trois propriétaires sont vendeurs. Il est convenu avec le troisième (non vendeur), qu'à la réalisation d'un lotissement communal, le paiement de leur parcelle se concrétisera par la remise par la commune de deux lots viabilisés d'une superficie maximum de 1000 m<sup>2</sup>. Cet accord est conditionné à la modification du secteur en zone constructible dans le prochain PLUi.

### **Création d'une maison de soins**

Nouveau plan de financement (rééquilibrage des taux de subventions)

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant €
Travaux	206 500	DETR (40%)	94 772
Maîtrise d'Oeuvre	19 930	Fonds de Concours (VGL)	40 000
Autres	4 500	LEADER	30 000
Réseaux et extincteurs	6 000		
		Autofinancement	72 158
<b>TOTAL</b>	<b>236 930</b>	<b>TOTAL</b>	<b>236 930</b>

### **Gestion des Eaux Pluviales**

Vendée Grand Littoral lancera en 2023 une étude de schéma directeur des eaux pluviales afin d'identifier les apports d'eaux pluviales sur le réseau eaux usées. Cette étude comprendra également la réalisation d'un zonage eaux pluviales. Coût pour la commune : 1 168 €.

### **Questions diverses**

#### **Travaux de voirie**

Point à temps route du Poteau avant la fin de l'année.

#### **Logement communal 1, rue des Elinières**

Pour pouvoir louer en début d'année 2023 le logement à nouveau libre, les peintures ainsi que le sol seront à refaire par les services techniques.

#### **Ecole**

Prévoir le nettoyage des toitures de l'école au printemps 2023.

#### **Maison 10 rue Clemenceau**

Réfléchir au devenir de cette maison acquise par la commune.

Tailler la haie.

#### **Maison de soins**

Le permis de construire est déposé.

#### **Lotissement « Le Fief de la Vineuse »**

S'agissant d'un raccordement long de moins de 100 ml, l'extension du réseau électrique en souterrain sous voie publique pour un montant de 15 000 € sera pris en charge par le lotisseur.